

ÉPREUVE UNIQUE

Enseignement secondaire, 2^e cycle

Document d'information - Juin 2015 - Août 2015 - Janvier 2016

Anglais, langue seconde, programme enrichi

5^e année du secondaire

Compréhension de textes 136-540

Production écrite 136-550



© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014

ISSN 1927-8446 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Le présent document se trouve dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Table des matières

INTRODUCTION	4
1 STRUCTURE DE L'ÉPREUVE UNIQUE	5
1.1 Compétences disciplinaires évaluées et critères d'évaluation ciblés	5
1.2 Caractéristiques générales	5
1.3 Tâche préparatoire	5
1.4 Tâche de réinvestissement et d'écriture	5
2 DOCUMENTS CONSTITUANT L'ÉPREUVE UNIQUE ET REMISE DES DOCUMENTS AU PERSONNEL CONCERNÉ	6
3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION DE L'ÉPREUVE UNIQUE	6
3.1 Moment et précisions.....	6
3.2 Rôle de l'enseignante ou enseignant durant la tâche préparatoire	7
3.3 Matériel autorisé ou non autorisé	7
3.4 Mesures d'adaptation	8
4 CORRECTION DE L'ÉPREUVE UNIQUE	8
5 CONSTITUTION DES RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE UNIQUE.....	9
6 CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET RÈGLE DE RÉUSSITE	9
7 PRÉCISIONS SUR LES MODALITÉS DE REPRISE	10
8 DOCUMENTS DE SOUTIEN	10
Annexe I – Éléments de la Progression des apprentissages au secondaire pouvant être mobilisés dans l'épreuve unique	11
Annexe II – Grille d'évaluation de la compétence 2, <i>Réinvestir sa compréhension des textes</i> Version destinée à l'enseignant	12
Grille d'évaluation de la compétence 3, <i>Écrire et produire des textes</i> Version destinée à l'enseignant	13
Annexe III – Rubric for Competency 2, <i>Reinvests understanding of texts</i> – Student Version	14
Rubric for Competency 3, <i>Writes and produces texts</i> – Student Version	15

INTRODUCTION

Ce document d'information présente des renseignements concernant l'épreuve unique du [programme enrichi d'anglais, langue seconde](#), de la 5^e année du secondaire.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a la responsabilité de produire une épreuve unique pour les trois sessions d'examen, soit juin, août et janvier. Chaque épreuve est basée sur le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#), la [Progression des apprentissages](#) et le [Programme de formation de l'école québécoise](#). L'information recueillie à la suite de la passation des épreuves des dernières années est aussi prise en compte. De plus, le Ministère sollicite la collaboration du réseau scolaire en invitant des enseignantes et enseignants ainsi que des conseillères et conseillers pédagogiques représentant différents milieux à prendre part à l'élaboration et à la validation des épreuves.

Il est suggéré d'envoyer la version électronique du présent document au personnel concerné.

1 STRUCTURE DE L'ÉPREUVE UNIQUE

1.1 Compétences disciplinaires évaluées et critères d'évaluation ciblés

Volet de l'épreuve unique	Compétence du programme disciplinaire évaluée		Critères d'évaluation ciblés
	Nom dans le programme	Nom aux fins de la sanction des études	
Compréhension de textes (136-540)	Compétence 2, <i>Réinvestir sa compréhension des textes</i>	Compréhension de textes	Utilisation des connaissances tirées des textes dans une tâche de réinvestissement
Production écrite (136-550)	Compétence 3, <i>Écrire et produire des textes</i>	Production écrite	Contenu du message Formulation du message

Les connaissances pouvant être mobilisées dans cette épreuve sont précisées à l'annexe I et sont prises en considération dans les grilles d'évaluation.

1.2 Caractéristiques générales

L'élève réalise une tâche préparatoire, qui comporte la lecture de textes et l'écoute d'un enregistrement audio, puis consolide ses idées sur le sujet abordé au cours d'une discussion en équipe. Le jour de l'épreuve, l'élève écoute l'enregistrement audio une autre fois, puis réalise la tâche de réinvestissement et d'écriture.

1.3 Tâche préparatoire

La tâche préparatoire fait partie intégrante de l'épreuve unique, mais ne fait pas l'objet d'une évaluation. Elle permet à l'élève d'acquérir des connaissances sur le sujet proposé et de s'approprier le vocabulaire lié à celui-ci en vue de la rédaction d'un article de fond.

Au moment prévu à l'horaire de la session d'examen, le *Preparation Booklet* est remis à l'élève. Après avoir lu les textes, elle ou il dispose d'une période de 60 minutes pour écouter un enregistrement audio et pour discuter en anglais du contenu de celui-ci ainsi que des textes lus afin d'arriver à une meilleure compréhension du sujet.

1.4 Tâche de réinvestissement et d'écriture

Le jour de l'épreuve, l'élève prend connaissance de la tâche de réinvestissement et d'écriture, qui prescrit l'angle de l'article.

L'élève écoute l'enregistrement audio une dernière fois, puis rédige individuellement en anglais un article de fond à caractère informatif portant sur une problématique ou une tendance¹. L'article doit comporter environ 400 mots et bien informer le destinataire ciblé sur le sujet **sous l'angle prescrit** dans le *Writing Booklet*.

Dans la politique rédactionnelle présentée dans le *Writing Booklet*, les deux précisions suivantes seront apportées à propos de l'un des éléments constitutifs complémentaires :

- Il n'est pas nécessaire que les images proposées par l'élève soient contenues dans le *Preparation Booklet*.
- L'élève ne doit pas découper des images du *Preparation Booklet* et les coller dans son article.

1. Les caractéristiques de l'article de fond portant sur une problématique ou une tendance sont présentées dans le document intitulé *Précisions sur les exigences de l'épreuve unique du programme enrichi d'anglais, langue seconde – Version révisée 2014*, accessible dans le site sécurisé de la Direction de l'évaluation des apprentissages, sous l'onglet *Documents de soutien à la formation, 2014-2015*.

2 DOCUMENTS CONSTITUANT L'ÉPREUVE UNIQUE ET REMISE DES DOCUMENTS AU PERSONNEL CONCERNÉ

Il est interdit de remettre les documents constituant l'épreuve unique au personnel concerné avant les moments indiqués dans le tableau ci-dessous.

Documents	Moment de remise au personnel concerné
Consignes à la personne responsable de l'évaluation dans l'école	Dès la réception de l'épreuve unique
<i>Preparation Booklet</i> Guide d'administration de la tâche préparatoire CD audio (format MP3)	En même temps que la remise du <i>Preparation Booklet</i> aux élèves (voir le tableau ci-dessous)
Consignes à la personne responsable de la surveillance <i>Writing Booklet</i> , au centre duquel se trouve le <i>Final Copy Booklet</i>	Au moment de l'épreuve unique
Guide de correction de l'épreuve unique de production écrite (versions papier et électronique pour l'épreuve de juin) Document complémentaire du guide de correction	Aussitôt après la passation de l'épreuve unique

3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION DE L'ÉPREUVE UNIQUE

3.1 Moment et précisions

Les établissements scolaires sont tenus d'administrer l'épreuve unique selon l'[horaire officiel](#) et les conditions d'administration établies par le ministre.

Étape	Juin 2015	Précisions
Remise du <i>Preparation Booklet</i> aux élèves	Du 25 au 27 mai 2015	Voir les sections 1.3 et 3.2.
Lecture du <i>Preparation Booklet</i>	À l'extérieur de la classe	
Écoute de l'enregistrement audio Discussion en équipe	Du 27 mai au 2 juin 2015, pendant une période de classe de 60 minutes	Pour l'épreuve de juin, si une ou un élève est absent lors de l'écoute de l'enregistrement audio, l'école doit prévoir un moment avant la passation de l'épreuve pour qu'elle ou il puisse réaliser cette partie de la tâche préparatoire.
Écoute de l'enregistrement audio Réalisation de la tâche de réinvestissement et d'écriture ¹	Le 3 juin 2015, de 9 h à 12 h	En raison de l'écoute de l'enregistrement audio, aucun élève ne doit être admis dans la salle d'examen après le début de l'épreuve ² .

Les dates de remise des documents pour les épreuves d'août et de janvier seront indiquées dans l'horaire de la session d'examen correspondant.

1. Selon l'article 4.3.7 de l'édition 2012 du [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#), une période supplémentaire de 15 minutes doit être accordée, si nécessaire.
2. Consulter l'article 4.3.7 de l'édition 2012 du Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles.

3.2 Rôle de l'enseignante ou enseignant durant la tâche préparatoire

Dans un souci d'équité et de justice, il importe que les interventions soient de même nature et de même envergure pour tous les élèves du Québec. Ainsi, l'enseignante ou enseignant ne peut pas aider les élèves à analyser les textes ou les guider dans la prise de notes. Les épreuves pour lesquelles un enseignant aurait outrepassé son rôle sont susceptibles d'être invalidées par la Direction de la sanction des études.

3.3 Matériel autorisé ou non autorisé

L'école doit fournir des exemplaires de chacun des documents autorisés, en nombre suffisant, pour chaque salle d'examen afin que les élèves qui n'ont pas leur propre matériel de référence puissent les consulter. Il est à noter que les élèves qui ont leurs propres documents de référence ne sont pas autorisés à les prêter à leurs pairs.

Il est souhaitable que chaque élève dispose d'un dictionnaire papier.

Matériel	Autorisé (✓) ou non autorisé (X)
<i>Preparation Booklet</i>	✓
Grammaire ou code grammatical	✓
Dictionnaires papier : usuels anglais, bilingues (anglais et autre langue), de synonymes	✓
Tout dictionnaire électronique	X
Tout document maison (notes de cours, recueil grammatical créé par l'école, etc.)	X
Matériel photocopié, imprimé à partir d'Internet ou manuscrit (autre que les notes manuscrites permises dans le <i>Preparation Booklet</i>)	X
Cahiers d'activités ou tout autre document pouvant guider la démarche d'écriture ou la révision de texte	X
Il est formellement interdit aux élèves d'avoir en leur possession tout appareil électronique (baladeur numérique, téléphone intelligent, etc.) qui permet de naviguer sur Internet, de traduire des textes, de créer ou d'enregistrer des données et de transmettre ou de recevoir de l'information et des communications.	

Un élève qui contrevient au règlement doit être expulsé de la salle d'examen et déclaré coupable de plagiat.

Note. – Le recours au traitement de texte pourrait être autorisé si une entente était conclue entre la direction de l'établissement et la Direction de la sanction des études.

Le Ministère examine actuellement la possibilité d'autoriser une utilisation balisée de certains dictionnaires électroniques au moment de la passation des épreuves uniques et obligatoires, et ce, pour le domaine des langues seulement. Pour les sessions de juin 2015, août 2015 et janvier 2016, seuls des cas particuliers pourraient faire l'objet d'une entente avec la Direction de la sanction des études, qui déterminera les conditions quant au recours à certains dictionnaires électroniques.

Le *Preparation Booklet* doit faire l'objet d'une vérification au début de l'épreuve. Il peut contenir des notes manuscrites, mais pas de texte destiné à être repris tel quel dans le *Final Copy Booklet*. De plus, aucune feuille (ni aucun feuillet autoadhésif) ne peut y être ajoutée. Si le *Preparation Booklet* ne respecte pas les normes, il sera confisqué et l'élève sera expulsé de la salle d'examen.

3.4 Mesures d'adaptation

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, les élèves ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves uniques. L'information au sujet de la mise en place de ces mesures est fournie dans différents documents publiés par la Direction de la sanction des études, notamment au chapitre 5 du [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#). Pour obtenir de plus amples informations, les enseignantes et enseignants sont invités à communiquer avec le responsable de la sanction des études dans leur commission scolaire ou leur établissement d'enseignement privé.

4 CORRECTION DE L'ÉPREUVE UNIQUE

Les enseignantes et enseignants d'anglais, langue seconde, effectuent l'évaluation à partir des [grilles](#) fournies par le Ministère. Ces grilles tiennent compte des critères du [Cadre d'évaluation des apprentissages](#) et prescrivent la répartition des points. Il est important que les élèves se familiarisent avec ces grilles en cours d'année afin qu'elles et ils connaissent les critères d'évaluation.

Les grilles incluses dans ce document sont présentées en versions française et anglaise. Toutefois, comme le programme précise que l'élève utilise l'anglais en classe, la version anglaise des grilles doit lui être remise. Les grilles en format 11 po x 17 po destinées à l'enseignante ou enseignant sont accessibles dans le [site Web du Ministère](#), en versions française et anglaise. **Il est à noter que de légères modifications ont été apportées aux grilles.**

L'élève qui n'aborde pas le sujet sous l'angle prescrit dans le *Writing Booklet* se retrouve automatiquement en situation d'échec à la compétence 2, obtenant un maximum de D+.

Le Ministère recommande que les enseignants se rencontrent pour examiner les exemples types, discuter des grilles d'évaluation et arriver à une compréhension commune de celles-ci. Il recommande également que les commissions scolaires et les écoles forment des comités de correction afin d'assurer une compréhension commune des grilles et une plus grande fidélité de l'évaluation.

L'enseignant doit se prononcer sur chacun des critères dans chacune des deux grilles, puis inscrire le résultat correspondant dans l'espace réservé à cette fin dans le *Final Copy Booklet*. Pour chacun des descripteurs, les seuls résultats possibles sont ceux indiqués dans les grilles.

Afin d'éviter de pénaliser l'élève à plusieurs reprises pour la même faiblesse ou de le récompenser plusieurs fois pour la même force, il faut considérer chaque critère de façon indépendante. Par exemple, un élève peut avoir bâti une excellente analyse, mais avoir commis des erreurs qui rendent la lecture de son texte difficile. Cet élève sera pénalisé pour le critère portant sur le vocabulaire et l'utilisation des conventions linguistiques, mais obtiendra une bonne note pour l'analyse. Inversement, un élève peut maîtriser la langue, mais présenter des idées qui ne se rapportent pas à l'angle prescrit. Il obtiendra alors une bonne note pour le respect des conventions linguistiques, mais sera pénalisé pour l'analyse.

Il est à noter qu'en plus d'être publié en version papier, le Guide de correction de l'épreuve unique de juin sera accessible en version électronique, aussitôt après la passation de l'épreuve unique, dans le site sécurisé de la Direction de la sanction des études. Grâce à la fonction « Rechercher¹ », les enseignants pourront vérifier facilement si les informations que les élèves ont puisées dans les textes de référence fournis sont exactes et si des passages de ces textes ont été copiés.

1. *Contrôle* + F dans l'environnement Windows et *Commande* + F dans l'environnement Macintosh.

Cas particuliers

Pour les cas particuliers énumérés ci-dessous, l'enseignante ou enseignant inscrit la note allouée dans la section *Note finale accordée selon la grille du Final Copy Booklet*.

- Si la plus grande partie du texte est rédigée dans une langue autre que l'anglais, l'élève obtient la note zéro à chacune des compétences.
- Si l'élève ne réalise pas la tâche, c'est-à-dire s'il remet une feuille vierge ou ne rédige que quelques lignes, il obtient la note zéro à chacune des compétences.
- Si le texte ne convient pas au destinataire ciblé (consulter la politique rédactionnelle dans le *Writing Booklet*) :
 - l'élève obtient 5/50 à la compétence 2, *Réinvestir sa compréhension des textes*, si le contenu est inapproprié;
 - l'élève obtient 5/50 à la compétence 3, *Écrire et produire des textes*, si le langage est inapproprié.
- Si la plus grande partie du texte est incompréhensible pour un destinataire anglophone, l'élève obtient 5/50 à chacune des compétences.
- Si une grande partie du texte a été copiée ou assemblée à partir des textes de référence fournis, il s'agit d'un cas de plagiat. Dans ce cas, l'enseignant doit remettre le *Final Copy Booklet* à la directrice ou au directeur de l'école, qui le transmettra à la Direction de la sanction des études en indiquant la mention « Plagiat ».
- Si **quelques** passages ont été copiés ou assemblés à partir des textes de référence fournis, mais que **plusieurs** passages ont été rédigés par l'élève, l'enseignant utilisera les grilles, mais, pour la compétence 3, il n'évaluera que les passages rédigés par l'élève.

5 CONSTITUTION DES RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE UNIQUE

Pour obtenir le résultat en pourcentage de l'élève à la compétence 2, *Réinvestir sa compréhension des textes*, l'enseignante ou enseignant double les points accordés dans la grille d'évaluation.

Pour obtenir le résultat de l'élève à la compétence 3, *Écrire et produire des textes*, l'enseignant fait la somme des points pour arriver à un résultat sur 50, puis convertit celui-ci en un pourcentage.

Les deux résultats finaux demeurent distincts : ils ne doivent pas être additionnés.

Les organismes scolaires doivent conserver les documents suivants pendant au moins un an :

- *Preparation Booklet*;
- *Writing Booklet*;
- *Final Copy Booklet*.

6 CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET RÈGLE DE RÉUSSITE

Pour constituer le résultat disciplinaire, il faut combiner les résultats obtenus à chacune des trois compétences, pondérés selon le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#) prescrit par le ministre.

<i>Interagir oralement en anglais (34 %)</i>	<i>Réinvestir sa compréhension des textes (33 %)</i>	<i>Écrire et produire des textes (33 %)</i>
Note-école : 34 %	Note-école : 16,5 %	Note-école : 16,5 %
Aucune épreuve unique ¹	Note de l'épreuve unique : 16,5 %	Note de l'épreuve unique : 16,5 %

Pour obtenir les unités du programme enrichi d'anglais, langue seconde, indiquées dans le [régime pédagogique](#), l'élève doit réussir la discipline avec un résultat global d'au moins 60 %.

1. L'évaluation de la compétence 1, *Interagir oralement en anglais*, relève entièrement des organismes scolaires. Si une épreuve locale est utilisée, les organismes scolaires doivent établir les modalités de prise en compte du résultat obtenu à cette épreuve dans le résultat de la compétence 1.

7 PRÉCISIONS SUR LES MODALITÉS DE REPRISE

L'élève qui n'obtient pas la note de passage au sommaire peut reprendre l'épreuve unique à une session d'examen subséquente, mais il doit alors reprendre l'ensemble de l'épreuve.

8 DOCUMENTS DE SOUTIEN

Destinés aux enseignantes et enseignants du programme enrichi d'anglais, langue seconde, les documents ci-dessous sont des outils de référence pouvant être utilisés avec les élèves¹ avant la passation de l'épreuve unique.

Documents	Précisions sur les documents	Endroit où se trouvent les documents
Exemple d'épreuve unique intitulé <i>Underwater Shipwrecks: History, Treasure . . . and Controversy</i> – Version révisée 2013	Cet exemple d'épreuve peut être utilisé en classe en cours d'année.	Site sécurisé de la Direction de l'évaluation des apprentissages, sous l'onglet <i>Exemples d'épreuves</i>
Épreuves uniques de juin des années précédentes	Il faut consulter les Info/Sanction 13-14-013, 13-14-017 et 13-14-019.	Commissions scolaires, établissements d'enseignement privés
Grilles d'évaluation (format 11 po x 17 po) Version juin 2015, août 2015 et janvier 2016	Ces grilles, accessibles en versions française et anglaise, sont annotées.	www.mels.gouv.qc.ca/enseignants/references/examens-et-epreuves/documents-dinformation-sur-les-epreuves/
Exemples types – Version révisée 2014	Les exemples types servent à illustrer les niveaux de performance décrits dans les grilles d'évaluation.	Site sécurisé de la Direction de l'évaluation des apprentissages, sous l'onglet <i>Documents de soutien à la formation, 2014-2015</i>
Précisions sur les exigences de l'épreuve unique du programme enrichi d'anglais, langue seconde – Version révisée 2014	Ce document présente les caractéristiques de l'article de fond portant sur une problématique ou une tendance, précise certaines des attentes par rapport à la tâche de réinvestissement et d'écriture et propose des activités pouvant être menées en classe.	
Foire aux questions – Épreuve unique du programme enrichi d'anglais, langue seconde – Version révisée 2014	Ce document, accessible en français et en anglais, en versions PDF et HTML, fournit les réponses aux questions fréquemment posées par rapport à l'épreuve unique.	

1. L'enseignant doit remettre aux élèves la version anglaise des documents, le cas échéant.

ANNEXE I – ÉLÉMENTS DE LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES AU SECONDAIRE POUVANT ÊTRE MOBILISÉS DANS L'ÉPREUVE UNIQUE

Le tableau ci-dessous présente les éléments de la [Progression des apprentissages du programme enrichi d'anglais, langue seconde](#), qui peuvent être mobilisés dans l'épreuve unique. Il est à noter que la mise en pages diffère de celle du document original et que certains libellés ont été regroupés afin que la présentation soit allégée.

Culture Dimensions esthétique et sociolinguistique : Explorer les produits culturels anglophones et intégrer ses connaissances sur ces produits dans ses propres textes écrits, explorer les conventions de communication de cultures anglophones et utiliser ses connaissances pour comprendre les autres et communiquer avec eux Répertoire linguistique : Vocabulaire Utiliser le vocabulaire ciblé lié aux problématiques relevant des domaines généraux de formation, à la démarche de réponse et aux textes Répertoire linguistique : Conventions linguistiques Grammaire – Utiliser la connaissance de l'emploi des majuscules, des règles de ponctuation et de l'orthographe d'usage ciblés pour construire le sens des textes et pour écrire des textes – Utiliser la connaissance des structures grammaticales ciblées pour construire le sens des messages oraux et écrits, et pour formuler des messages écrits Répertoire linguistique : Registre de langue et destinataire – Utiliser la connaissance du registre de langue et du destinataire ciblé pour construire le sens au moment d'écouter ou de lire des textes variés – Utiliser le registre de langue qui convient au destinataire pour écrire des textes variés Stratégies Gérer un répertoire de stratégies de communication et de stratégies métacognitives, cognitives et socioaffectives Démarche de réponse – Utiliser des stratégies, les questions, la connaissance des éléments constitutifs et des caractéristiques des textes pour se préparer à réagir au texte – Repérer les détails jugés importants – Déterminer le message global – Répondre individuellement aux questions liées au sens propre et au sens figuré du texte – Répondre individuellement aux questions pour établir un lien personnel avec le texte	Démarche de réponse (Suite) – Répondre individuellement aux questions liées aux problématiques présentées dans le texte sous une perspective plus vaste, plus générale – Discuter avec les autres de sa compréhension du texte pour la vérifier, la clarifier, l'approfondir et élargir sa vision du monde Démarche d'écriture Avant de s'engager dans la démarche d'écriture – Identifier les éléments constitutifs dans les modèles de textes écrits – Analyser les exemples de textes écrits Préparation – Tenir compte de l'intention de communication, du destinataire et des repères culturels – Choisir le niveau de langage approprié – Faire un plan Rédaction de l'ébauche – Noter ses idées, ses réflexions et ses impressions en se reportant au plan – Intégrer les repères culturels ciblés – Ajuster le plan Révision – Vérifier si l'ébauche convient à l'intention de communication et au destinataire ciblé – Ajouter, substituer, supprimer et réorganiser des idées, des mots et des phrases pour améliorer l'ébauche Correction – Corriger les erreurs relevées – Rédiger la version finale Textes – Explorer une variété de textes courants, littéraires et informatifs – Reconnaître les types et les genres de textes au moment de se préparer à écouter et à lire une variété de textes – Utiliser les éléments constitutifs et les caractéristiques des textes, le registre de langue employé et le destinataire ciblé au moment d'écouter ou de lire des textes – Appliquer ses connaissances des éléments constitutifs et des caractéristiques des textes, du registre de langue et du destinataire ciblé pour écrire des textes variés
---	--

ANNEXE II – GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE 2, RÉINVESTIR SA COMPRÉHENSION DES TEXTES

Version destinée à l'enseignant

Anglais, langue seconde, programme enrichi, 5^e secondaire – Juin 2015, août 2015 et janvier 2016

Exigences de la tâche ¹		A+	A	B+	B	C+	C	D+	D	E
Critère d'évaluation : Utilisation des connaissances tirées des textes dans une tâche de réinvestissement	Analyse du sujet sous l'angle prescrit ET Adaptation² du contenu à l'intention de communication et au destinataire ciblé	L'analyse offre au destinataire ciblé une vue d'ensemble éloquente du sujet sous l'angle prescrit. Les défaillances, s'il y en a, sont rares et n'ont pas d'effet négatif sur l'efficacité de l'article.	L'analyse offre au destinataire ciblé une bonne vue d'ensemble du sujet sous l'angle prescrit. Les défaillances sont rares et ont un effet négatif minime sur l'efficacité de l'article.	L'analyse offre au destinataire ciblé une vue d'ensemble générale du sujet sous l'angle prescrit. Les défaillances ont un effet négatif modéré sur l'efficacité de l'article.	L'analyse informe, mais déroute le destinataire ciblé ou le renseigne mal. Les défaillances ont un effet négatif important sur l'efficacité de l'article.	Le texte est incomplet. OU Le texte renferme très peu d'informations tirées des textes de référence fournis. OU Le texte manifeste une mauvaise compréhension des problématiques, des textes de référence fournis ou des exigences de la tâche. OU La majeure partie du contenu est sans lien avec l'angle prescrit.				
	Tirer des informations et des idées pertinentes des textes de référence fournis (écrits et audio) ET Développer et modeler ces informations et ces idées pour produire un article de fond original ³ et cohérent qui offre au destinataire ciblé une vue d'ensemble critique du sujet sous l'angle prescrit.	L'analyse comporte tous ou presque tous les éléments suivants : • un contenu exact; • un contenu pertinent et parfois perspicace par rapport à l'angle prescrit; • un contenu développé autour d'une idée maîtresse claire qui découle de l'angle prescrit; • un contenu modelé habilement en fonction de l'angle prescrit et du destinataire ciblé; • aucun contenu copié ou assemblé à partir des textes de référence fournis.	L'article comporte tous ou presque tous les éléments suivants : • un contenu exact; • un contenu pertinent et satisfaisant par rapport à l'angle prescrit; • un contenu développé autour d'une idée maîtresse claire qui découle de l'angle prescrit; • un contenu modelé adéquatement en fonction de l'angle prescrit et du destinataire ciblé; • aucun contenu copié ou assemblé à partir des textes de référence fournis.	L'analyse comporte un ou plusieurs des éléments suivants : • de légères inexactitudes; • quelques informations ou idées sans lien avec l'angle prescrit; • quelques informations ou idées répétitives ou trop générales; • des informations légèrement trompeuses ou contradictoires; • quelques idées développées et modelées inégalement (p. ex. : manque d'unité, juxtaposition d'idées, explications ou éclaircissements insuffisants); • très peu d'éléments copiés ou assemblés à partir des textes de référence fournis.	L'analyse comporte un ou plusieurs des éléments suivants : • d'importantes inexactitudes; • de nombreuses informations ou idées sans lien avec l'angle prescrit; • de nombreuses informations ou idées répétitives ou trop générales; • des informations fortement trompeuses ou contradictoires; • du contenu en grande partie mal développé et mal modelé (p. ex. : manque d'unité, juxtaposition d'idées, explications ou éclaircissements insuffisants); • une grande partie du texte semblable à un texte d'opinion; • certains éléments copiés ou assemblés à partir des textes de référence fournis.					
		50	46	43	40	35	30	27	22	15

Notes. –

- Déterminer quel descripteur représente le plus fidèlement la performance de l'élève. Dans un cas où la performance de l'élève tend vers le descripteur supérieur sans tout à fait l'atteindre, l'enseignant ajoute « + » à la cote (p. ex. : B+), si la grille le permet.
- Pour chacun des descripteurs, les seuls résultats possibles sont ceux indiqués dans la grille.
- Consulter la page 9 du présent document pour tout cas particulier et d'autres précisions.

1. Utiliser la grille d'évaluation même si le texte de l'élève n'est pas un article de fond. Il est alors fort probable que les informations et les idées tirées des textes de référence fournis ne soient pas bien développées et modelées en fonction de l'intention de communication et du destinataire, lesquels sont prescrits. L'élève sera donc probablement pénalisé pour cet aspect.
2. L'élève doit développer et modeler les informations et les idées tirées des textes de référence fournis en fonction de l'intention de communication, soit offrir au destinataire ciblé une vue d'ensemble critique du sujet sous l'angle prescrit.
3. Un article est *original* si l'élève adapte les informations et les idées en fonction de la tâche et ne les copie pas mot pour mot et s'il ne recourt pas à de l'assemblage à partir des textes de référence fournis.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE 3, ÉCRIRE ET PRODUIRE DES TEXTES

Version destinée à l'enseignant

Anglais, langue seconde, programme enrichi, 5^e secondaire – Juin 2015, août 2015 et janvier 2016

Exigences de la tâche ¹		A+	A	B+	B	C+	C	D+	D	E
Critères d'évaluation : Contenu et formulation du message	Genre Employer les éléments constitutifs ² requis pour structurer et enrichir l'article : grand titre, sous-titre, idée maîtresse, attaque, regroupement des idées en paragraphes (avec ou sans intertitres), chute, au moins une citation directe ou indirecte ET au moins deux éléments complémentaires pertinents (image et bas de vignette, citation en vedette ou encadré).	Les éléments constitutifs sont tous présents, sauf peut-être un, et contribuent tous ou presque tous à structurer et à enrichir l'article (c'est-à-dire qu'ils représentent tous ou presque tous une valeur ajoutée). ET Quelques éléments se démarquent parce qu'ils suscitent particulièrement l'intérêt du lecteur.		Les éléments constitutifs sont tous présents, sauf peut-être un, et contribuent tous ou presque tous à structurer et à enrichir l'article (c'est-à-dire qu'ils représentent tous ou presque tous une valeur ajoutée).		Les éléments constitutifs sont tous, ou presque tous, présents et contribuent parfois à structurer et à enrichir l'article (les éléments ne sont qu'en partie efficaces).		Plusieurs éléments constitutifs sont absents OU les éléments enrichissent rarement l'article.		Le texte est déroutant ou ambigu étant donné l'absence ou la mauvaise utilisation d'éléments constitutifs.
		15	14	13	12	11	9	8	6	4
	Répertoire linguistique (vocabulaire et conventions linguistiques) Utiliser avec justesse le vocabulaire, les structures grammaticales, les majuscules, la ponctuation et l'orthographe d'usage.	Si l'article contient des erreurs, celles-ci sont rares et ne nuisent ni à la lecture ³ ni à la compréhension.		Les erreurs ou les structures maladroites nuisent très rarement ou ne nuisent pas à la lecture, ET elles ne nuisent pas à la compréhension.		Les erreurs ou les structures maladroites nuisent parfois à la lecture OU nuisent très rarement à la compréhension.		Les erreurs ou les structures maladroites nuisent fréquemment à la lecture OU nuisent parfois à la compréhension.		Les erreurs ou les structures maladroites nuisent fréquemment à la compréhension.
		20	18	17	16	14	12	10	8	6
	Répertoire linguistique (registre de langue et langage idiomatique⁴) Recourir à un registre convenant à l'intention de communication et au destinataire ciblé, et utiliser un langage idiomatique.	L'article présente un registre approprié ET un langage idiomatique.		L'article présente un registre approprié ET un langage qui est en grande partie idiomatique.		L'article présente un registre approprié ou presque toujours approprié ET un langage parfois idiomatique.		L'article présente un registre plutôt inapproprié OU un langage rarement idiomatique.		Le texte présente un registre inapproprié (nonobstant le respect ou non des conventions linguistiques ou l'utilisation ou non d'un langage idiomatique) OU le texte ne présente pas de langage idiomatique.
		15	14	13	12	11	9	8	6	4

Notes. –

- Déterminer quel descripteur représente le plus fidèlement la performance de l'élève. Dans un cas où la performance de l'élève tend vers le descripteur supérieur sans tout à fait l'atteindre, l'enseignant ajoute « + » à la cote (p. ex. : B+), si la grille le permet.
- Pour chacun des descripteurs, les seuls résultats possibles sont ceux indiqués dans la grille.
- Consulter la page 9 du présent document pour tout cas particulier et d'autres précisions.

- Utiliser la grille d'évaluation même si le texte de l'élève n'est pas un article de fond. Le texte présentera aussi probablement des lacunes sur le plan des éléments constitutifs requis et du registre de langue. L'élève sera donc probablement pénalisé pour ces aspects.
- Il ne suffit pas que ces éléments soient présents; ils doivent être utiles et apporter une valeur ajoutée à l'article. Un élément constitutif qui ne convient pas ou qui est mal utilisé alourdit l'article ou y nuit, ce qui déroutait souvent le lecteur. Par exemple, un grand titre qui reflète l'angle prescrit ET suscite l'intérêt du lecteur enrichit l'article. Par contre, un grand titre qui est trop général ou qui indique un autre angle n'enrichit pas l'article et peut être déroutant. Une image qui est utile enrichit l'article, contrairement à une image qui est uniquement décorative.
- La lecture est entravée lorsque le lecteur doit ralentir sa lecture sans toutefois devoir l'interrompre. La compréhension est entravée lorsque le lecteur doit interrompre sa lecture afin d'arriver à comprendre ce que l'élève voulait dire, ou lorsqu'il doit relire un passage afin de le comprendre.
- Langage idiomatique : relatif au langage et aux tournures de phrase propres à la langue anglaise, p. ex. : utilisation de *gerunds*, de *tag endings* ou de *phrasal verbs*. Un langage idiomatique ne se résume pas à l'insertion de quelques expressions dans un texte.

RUBRIC FOR COMPETENCY 2, *REINVESTS UNDERSTANDING OF TEXTS*
Secondary V Enriched ESL—June 2015, August 2015 and January 2016

STUDENT VERSION

	Task Requirements	A+	A	B+	B	C+	C	D+	D	E
Evaluation criterion: Use of knowledge from texts in a reinvestment task	Analysis of topic from prescribed angle AND Tailoring ¹ of content to purpose and target audience Select relevant information/ ideas from research materials provided (print and audio). AND Develop and shape the selected information/ideas into an original, ² coherent feature article that provides the target audience with a critical overview of the topic from the prescribed angle .	The analysis provides the target audience with a sophisticated overview of the topic from the prescribed angle. Lapses, if any, are very few and have no impact on the overall effectiveness of the article. Analysis displays all or most of the following: • accurate content • content that is relevant to prescribed angle and sometimes insightful • content that is developed around a clear controlling idea that stems from prescribed angle • content that is skillfully shaped in light of prescribed angle and target audience • content that is not copied verbatim or patchwritten from research materials provided		The analysis provides the target audience with a solid overview of the topic from the prescribed angle. Lapses are few and have only a minor impact on the overall effectiveness of the article. Analysis displays all or most of the following: • accurate content • content that is satisfactory and relevant to prescribed angle • content that is developed around a clear controlling idea that stems from prescribed angle • content that is adequately shaped in light of prescribed angle and target audience • content that is not copied verbatim or patchwritten from research materials provided		The analysis provides the target audience with a general overview of the topic from the prescribed angle. Lapses have a moderate impact on the overall effectiveness of the article. Analysis displays one or more of the following: • minor inaccuracies • some content that is irrelevant to prescribed angle • some content that is repetitive or too general • information that is slightly misleading or contradictory • some content that is unevenly developed and shaped (e.g. lack of focus, listing of ideas, insufficient explanation or clarification) • very little content that is copied verbatim or patchwritten from research materials provided		The analysis provides information but leaves the audience confused or ill-informed. Lapses have a significant impact on the overall effectiveness of the article. Analysis displays one or more of the following: • significant inaccuracies • much content that is irrelevant to prescribed angle • much content that is repetitive or too general • information that is seriously misleading or contradictory • content that, for the most part, is poorly developed and shaped (e.g. lack of focus, listing of ideas, insufficient explanation or clarification) • text that, for the most part, reads like an opinion piece • some content that is copied verbatim or patchwritten from research materials provided		Text is incomplete. OR Text presents little content drawn from research materials provided. OR Text shows poor understanding of issues, research materials provided or task requirements. OR Content is mostly irrelevant to prescribed angle.
		50	46	43	40	35	30	27	22	15

¹ *Tailoring* means developing and shaping the information/ideas drawn from the research materials in order to achieve the purpose, i.e. provide the target audience with a critical overview of the topic from the prescribed angle.

² In this context, *original* means the student adapts the information/ideas to the task, therefore not copying it/them verbatim or patchwriting from research materials.

RUBRIC FOR COMPETENCY 3, *WRITES AND PRODUCES TEXTS*
Secondary V Enriched ESL—June 2015, August 2015 and January 2016

STUDENT VERSION

Task Requirements		A+	A	B+	B	C+	C	D+	D	E
Evaluation criteria: Content and formulation of the message	Text form Use the required text components ¹ to structure and enhance the article: headline, secondary headline, controlling idea, lead, grouping of ideas into paragraphs (with or without subheads), close, at least one direct or indirect quotation AND at least two relevant additional components (i.e. image and caption, pull-quote or sidebar).	All or all but one of the components are present and work or mostly work together to structure and enhance the article (i.e. all or most components are an asset to the article). AND A few components stand out because they are particularly engaging.		All or all but one of the components are present and work or mostly work together to structure and enhance the article (i.e. all or most components are an asset to the article).		All or most components are present and sometimes work together to structure and enhance the article (i.e. components are only partially effective).		Several components are missing OR components rarely enhance the article.		Poor use or lack of components makes the text confusing or misleading.
		15	14	13	12	11	9	8	6	4
	Language repertoire (vocabulary and language conventions)² Use correct vocabulary, grammar and mechanics.	Errors, if any, are few and do not impede readability or understanding. ³		Errors and/or awkward structures do not or very rarely impede readability AND do not impede understanding.		Errors and/or awkward structures sometimes impede readability AND/OR very rarely impede understanding.		Errors and/or awkward structures frequently impede readability AND/OR sometimes impede understanding.		Errors and/or awkward structures frequently impede understanding.
		20	18	17	16	14	12	10	8	6
	Language repertoire (language register and idiomatic language)⁴ Use proper register in light of purpose and target audience , as well as idiomatic language.	Register is appropriate AND language is idiomatic.		Register is appropriate AND language is mostly idiomatic.		Register is appropriate or mostly appropriate AND language is sometimes idiomatic.		Register is mostly inappropriate AND/OR language is rarely idiomatic.		Register is inappropriate (regardless of accuracy of language conventions or use of idiomatic language) AND/OR language is not idiomatic.
		15	14	13	12	11	9	8	6	4

¹ Text components must be more than simply present; they must be purposeful and be an asset to the article. Inappropriate or poorly used text components weigh down or detract from the article, often misleading or confusing readers. For example, a headline that reflects the prescribed angle of the article AND is catchy enhances the article. However, a headline that is too general or that indicates an angle other than the one prescribed does not enhance the article and can be puzzling. An image that is useful will enhance the article, while one that is merely decorative will not.

² Language conventions refer to grammar and mechanics (capitalization, punctuation and spelling).

³ Readability is impeded when the reader has to slow down his or her reading but does not have to stop. Understanding is impeded when the reader has to either stop his or her reading to figure out what the student meant or to reread a passage in order to understand it.

⁴ Idiomatic language refers to expressions and sentence structures that are typical of the English language, e.g. use of gerunds, tag endings, phrasal verbs. It goes beyond inserting a few expressions in the text.

